

## Module\_RENOVE\_V1

### « Devenir Responsable Technique en Rénovation Energétique des Logements »



#### Public concerné

entreprises réalisant des travaux concourant à améliorer la performance énergétique des bâtiments résidentiels

#### Objectif opérationnel

- Devenir Responsable Technique en Rénovation Energétique des Logements

#### Objectifs pédagogiques

- Comprendre le contexte et les enjeux
- Connaitre la réglementation thermique
- Connaitre les principales technologies clés, les différentes solutions d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment
- Dans le cadre d'une approche globale, savoir appréhender et expliquer le projet de rénovation énergétique en interprétant une évaluation énergétique
- Comprendre le fonctionnement énergétique d'un bâtiment, les risques associés à un défaut de mise en œuvre ou à la mise en œuvre de produits inadaptés, savoir les repérer, les traiter et les prévenir
- Connaitre les technologies et les produits des parois opaques, parois vitrées et menuiseries, ventilation et qualité de l'air, systèmes de chauffage et ECS (électrique, gaz, fuel et EnR)
- Comprendre la nécessité d'une gestion efficace des interfaces entre les différents types de travaux, entre les travaux menés par les différents corps d'état (qualité de mise en œuvre, perméabilité à l'air...)
- Etre capable d'expliquer le bouquet de travaux retenu à son interlocuteur et l'accompagner pour pérenniser la performance et assurer le bon usage

#### Qualification intervenant

- formateur spécialisé et expérimenté en génie climatique

#### Modalités et délais d'accès

- Sessions préprogrammées entre 1 à 3 mois avant la date de démarrage. Calendrier sur demande auprès de votre contact départemental CF2P
- Possibilités d'entrées/sorties permanentes en formation intra sur mesure à la demande.

#### Mode présentiel

##### Session de 2 à 15 stagiaires



#### Durée

21 h (2 jours + 1 jour sur une durée maximale de 15 jours) en présentiel



#### Accessibilité

Nous accueillons sur demande au cas par cas les personnes en situation de handicap



#### Tarifs

220 € nets de taxes par jour de formation

(notre organisme est exonéré de TVA – Art. 261.4.4 a du CGI)



#### Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de son métier spécifique.



#### Contenu de la formation

- 1/ Comprendre le fonctionnement énergétique d'un bâtiment dans le contexte du « PREH »
  - ▶ Le contexte et les enjeux
  - ▶ Le fonctionnement thermique d'un bâtiment
  - ▶ Le contexte réglementaire
  - ▶ Les principaux risques (défaux de mise en œuvre, choix des produits/procédés, dimensionnement) en fonction des types de bâti ; savoir les prévenir
- 2/ Connaitre les principales technologies clés, les différentes solutions d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment, leurs interfaces
  - ▶ Les principales technologies concernées et identifier les ordres de grandeurs des performances de ces produits et procédés
  - ▶ Les points singuliers incontournables au regard de la performance énergétique au sein d'un même corps d'état
  - ▶ Les interfaces possibles entre les travaux menés par les corps d'état sur cette technologie et les risques de dégradation associés
- 3/ Dans le cadre d'une approche globale, savoir appréhender et expliquer le projet de rénovation énergétique, en interprétant une évaluation
  - ▶ Les intérêts d'une évaluation thermique
  - ▶ L'évaluation énergétique et les éléments de sensibilité
  - ▶ Les scénarios de rénovation et les bouquets de travaux efficaces énergétiquement
  - ▶ Expliquer le bouquet de travaux retenu à son interlocuteur et l'accompagner pour pérenniser la performance et assurer le bon usage

Synthèse

QCM de validation



**Méthodes et moyens pédagogiques :**  
apports théoriques, études de cas concrets et exercices, supports audio-visuels, démonstration de l'utilisation d'un logiciel spécifique, jeu de rôles, tour de table pour évaluer « à chaud » la satisfaction des stagiaires par rapport à l'atteinte des objectifs, remise d'un support de cours

#### Méthodes d'évaluation

- Feuille d'émargement collective
- Attestation de réalisation individuelle de formation
- Attestation de résultat au QCM passé à l'issue de la formation (réussite avec une note minimum de 24/30)

#### Centre de Formation Professionnelle des entreprises de Proximité Nouvelle-Aquitaine

14 rue Condorcet – Bâtiment A – 33155 CENON Cedex

Tél : 05 56 34 12 33 - Courriel : [cf2pna@orange.fr](mailto:cf2pna@orange.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 72.33.03067.33 auprès du Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

SIRET n°394 206 338 00037